

**Congrès annuel de l'Association latine d'Analyse des Soins de Santé
Bruxelles, le 11 septembre 2008**

**Intervention de Françoise FASSIAUX, Députée régionale wallonne,
Présidente du Comité transfrontalier du Centre de Santé des Fagnes à Chimay**

Mon intervention se fera en 4 points :

1. le pourquoi du projet ;
2. l'historique de la mise en œuvre du projet transfrontalier pour la Thiérache franco-belge ;
3. les réalisations concrètes ;
4. les projets.

1. Le pourquoi du projet

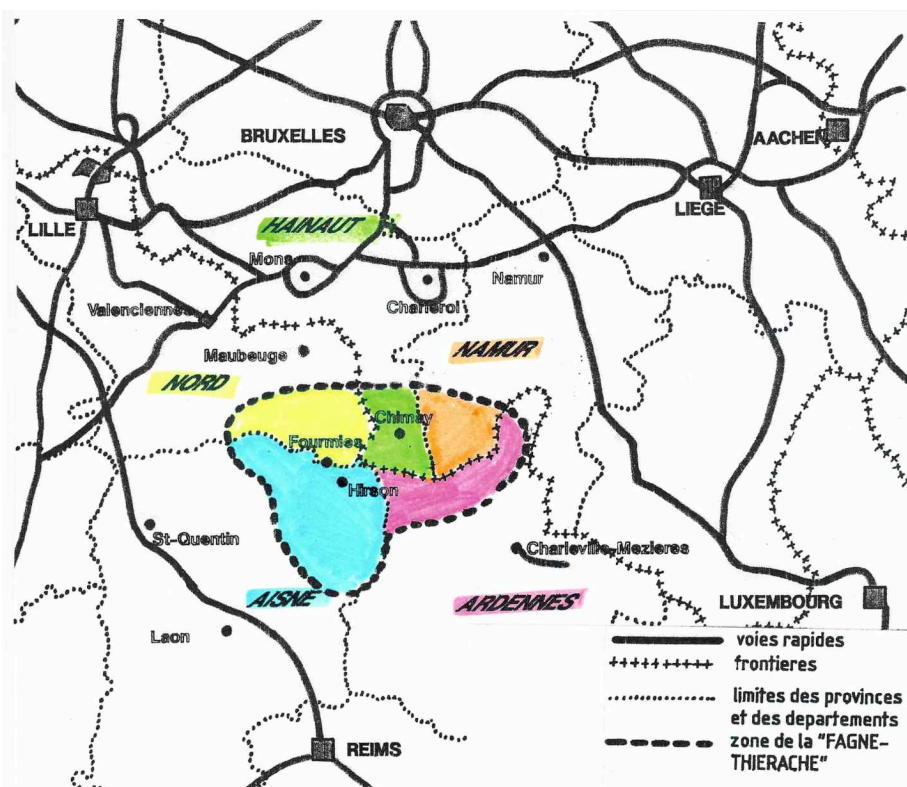
La Thiérache franco-belge, bassin de population de 175.000 habitants, relève de 5 entités administratives dépendant de 4 régions et de 2 pays :

France

Région Nord - Pas de Calais	Département du Nord	65.000
Région Artois - Picardie	Département de l'Aisne	45.000
Région Champagne - Ardennes	Département des Ardennes	20.000

Belgique

Région Wallonne	Province du Hainaut	
	Province de Namur	45.000
		<u>175.000 habitants</u>



Les politiques et les réalisations sont envisagées par au moins 5 entités administratives différentes. Bien souvent, celles-ci ne prennent en considération que la partie de la zone décrite qui est de leur ressort administratif. Dans tous les cas, la partie considérée est d'un poids négligeable dans son entité administrative.

Ces entités présentent des **caractéristiques identiques** :

- 1) elles sont toutes **excentrées** par rapport à leurs métropoles socio-économiques ;
- 2) situées en zone rurale, elles sont **homogènes quant à leurs caractéristiques socio-économiques**, dominées par l'agriculture, les forêts et les activités liées à l'exploitation forestière, les carrières, le tourisme rural, culturel, sportif et celui lié au patrimoine historique et à l'environnement ; du côté belge plusieurs communes classées parmi les plus pauvres du pays ;
- 3) sur le plan des communications, on constate :
 - a) l'**inexistence de transports en commun** (chemin de fer, autobus, ...), disparus ou inadaptés tant pour les liaisons internes à la zone considérée que vers l'extérieur de la zone (enclavement) ;
 - b) l'**inexistence de voie à circulation rapide** alors que la zone considérée est entourée à distance respectable d'un réseau autoroutier important (au Nord : Aix la Chapelle - Charleroi - Lille; à l'Est : Bruxelles - Luxembourg; au Sud : Paris - Reims - Metz; à l'Ouest : Dijon - Reims - Lille - Dunkerque).
- 4) Sur le plan des équipements collectifs, on constate un **sous-équipement** général pour tout ce qui n'est pas accessible aux entités locales (communes), y compris en matière de télécommunications.
- 5) Ce **bassin de vie homogène** est ressenti par la population comme étant une réelle entité dans laquelle se gère la vie courante et répond ainsi aux définitions connues :

Un bassin de santé est une partie de territoire drainée par des flux hiérarchisés et orientés principalement vers un centre, de patients aux caractéristiques et aux comportements géographiques homogènes¹. Ce découpage tient compte autant de la demande que de l'offre (les populations autant que les structures) ; analogie avec le bassin hydrographique et la ligne de partage des eaux.

L'objectif de la participation des partenaires aux projets européens Interreg II (1996-2001) puis III (2002-2006) était avant tout de mener une politique de santé concertée sur la zone de la Thiérache franco-belge pour permettre à sa population (175.000 personnes) un accès aux soins de santé équivalent à celui offert aux populations de Wallonie et de France, en gommant tant faire se peut, le handicap de leur situation géographiquement excentrée et frontalière.

Les partenaires ont introduit un dossier dans le cadre d'Interreg IV (2007-2013) pour poursuivre les collaborations existantes et mettre en place des complémentarités visant une efficience améliorée via une rationalisation des moyens disponibles (BASSIN DE SOINS).

¹ Professeur Emmanuel Vigneron, Université Montpellier III.

En 2007, l'offre de soins de la Thiérache franco-belge est la suivante :

<u>Du côté belge</u>	<u>Du côté français</u>					<u>Total du bassin de vie</u>	
	Le Centre de Santé des Fagnes, hôpital géré par l'AIHSHSN	Plateau technique complet			Hôpitaux de proximité		
		Chimay	Hirson	Fourmies	Wignehies		Liessies
Service Chirurgie	30 lits	58	25	60		173	
Service Médecine	54 lits	57	60			171	
Serv. Gynéco-Obstét.	15 lits	25	16			56	
Service de Pédiatrie*	15 lits					15	
Service de Réanimation	7 lits	2 + 3				12	
Hôp. de Jour médical	8 lits	2				10	
Hôp. de Jour chirurgical	9 lits					9	
Hospitalisati° provisoire	6 lits					6	
Autodialyse	5 places					5	
Hémodialyse			6		12	18	
Gériatrie**	16 lits					16	
	160 + 5	147	107	60	12	491	
En ambulatoire :							
Alcoologie	-	-	-	-	X		
Anesthésiologie	X	X	X	X	-		
Cardiologie	X	X	X	-	-		
Chirurgie abdominale	X	X	X	X	-		
Chirurgie cardiovasculaire	X	-	X	X	-		
Chirurgie de l'obésité	X	-	X	-	-		
Chirurgie orthopédique	X	-	X	X	-		
Dermatologie	X	-	X	-	-		
Diabétologie	X	X	X	-	-		
Diététique	X	X	X	-	X		
Endocrinologie	X	X	X	-	-		
Endoscopie	X	X	-	-	-		
Gastro-entérologie	X	-	-	-	-		
Génétique	X	-	-	-	-		
Imagerie médicale	X	X	X	X	X		
Laboratoire	X	-	X	-	-		
Médecine nucléaire	X	-	-	-	-		
Néphrologie	X	-	-	-	-		
Neurologie	X	X	X	-	-		
Oncologie	X	X	-	-	-		
Ophtalmologie	X	X	X	X	-		
ORL	X	-	X	X	-		
Pédiatrie	X	X	X	-	-		
Psychiatrie	X	-	-	-	X		
Rééducation fonctionnelle	X	-	X	-	X		
Rhumatologie	X	-	-	-	-		
Sénologie	X	-	-	-	-		
Soins suite & revalidation	X	-	-	-	X		
Thyroïde	X	X	-	-	-		
Urologie	-	-	X	-	-		
Point d'accueil toxicomanie	-	-	-	-	-		

* Pédiatrie dont une unité « n » et un dépistage de la mort subite du nourrisson (polysomnographie).

** Gériatrie : unité de 24 lits prévue en 2010.

2. L'historique de la mise en œuvre du projet transfrontalier pour la Thiérache franco-belge

Dès le début des années 1990, des contacts sont établis entre directions et médecins de part et d'autre de la frontière. Ces personnes dynamiques ont compris l'évidence des relations sanitaires transfrontalières et des collaborations entre hôpitaux de proximité. L'Europe de la Santé se construit d'abord au bénéfice des populations frontalières et par elles.

Le but ultime serait d'atteindre une complémentarité transfrontalière de l'offre de soins mais les partenaires visent d'abord une approche pragmatique via des collaborations concrètes entre équipes médicales et paramédicales et au recours aux équipements médicaux disponibles (scanner, médecine nucléaire ...).

Les programmes européens Interreg visant à atténuer l'effet frontière ont permis de jeter les premiers ponts entre les partenaires.

Les collaborations ont été renforcées et « boostées » par la participation des hôpitaux de la zone au projet Transcards.

Transcards, mis sur pied à l'initiative du CIN (Collège intermutualiste national belge) et du GIE Sésame Vitale (France), a débuté le 17 mai 2000 sous forme d'expérimentation. La finalité était de simplifier les procédures administratives de prise en charge des patients résidant dans la région de la Thiérache de part et d'autre de la frontière franco-belge.

Pour autant que le patient habite dans la zone définie, Transcards permet à tout assuré du régime social belge de se faire hospitaliser dans un des 7 établissements français partenaires (Centre hospitalier du Pays d'Avesnes, Hôpital départemental de Felleries-Liessies, Centre hospitalier de Fourmies, Centre hospitalier d'Hirson, Hôpital du Nouvion-en-Thiérache, Centre hospitalier de Vervins, Polyclinique de la Thiérache à Wignehies), sans autorisation préalable, sur simple présentation de sa carte SIS et d'une pièce d'identité lors de son admission.

De même, tout assuré social français du régime général peut accéder à l'ensemble des soins offerts par le Centre de Santé des Fagnes (seul hôpital belge impliqué), sur présentation de sa carte Vitale et d'une pièce d'identité, sans aucune formalité préalable.

Malgré ses limites – géographique, de régime d'assurance sociale et en matière d'examens secondaires - Transcards a permis des avancées incontestables en matière de mobilité des patients.

La convention Transcards liant les organismes assureurs belge (INAMI) et français (CNAM) revêt un caractère définitif depuis le 1^{er} janvier 2003 et est appelée à s'étendre tout le long de la frontière franco-belge.

A juste titre, la Thiérache franco-belge peut être fière d'avoir contribué en tant que territoire expérimental aux débuts et au succès de ce bel outil de construction de l'Europe de la Santé.

3. Les réalisations concrètes – Quelques chiffres

Les chiffres qui suivent concernent la période du 1^{er} septembre 2002 au 31 décembre 2007 soit un peu plus de 5 ans.

Echanges de patients :

Hospitalisations

-) patients français au Centre de Santé des Fagnes	<u>1.050</u>
-) patients belges dans les hôpitaux de Felleries-Liessies (soins de suite & de revalidation)(167) Fourmies (549) Hirson (20) Wignehies (31) soit un total de	<u>767</u>

Soins ambulatoires (consultations & actes techniques)

-) patients français au Centre de Santé des Fagnes	<u>14.769</u>
-) patients belges dans les hôpitaux de Fourmies (922) Hirson (84) Wignehies (6) soit un total de	<u>1.012</u>

Ces chiffres témoignent de la vitalité des échanges transfrontaliers que connaît la Thiérache franco-belge.

En outre, des collaborations suivies se sont installées et se poursuivent entre les établissements et les acteurs de santé du bassin de soins, notamment :

- des contacts réguliers entre les directions d'établissements ;
- des partages de savoir-faire via échanges et/ou contacts entre personnels ;
- des échanges et/ou partages de médecins ;
- des séances de formations communes à l'attention des équipes soignantes.

En outre, des conventions ont été signées entre établissements, qui légalisent chaque jour davantage ce projet novateur (voir utopique) dans ses débuts et devenu une réalité quotidienne. Ces conventions concernent notamment :

-) la radiologie ;
-) la pédiatrie ;
-) le recours à l'unité de soins intensifs du Centre de Santé des Fagnes ;
-) la chirurgie abdominale et vasculaire ;
-) le SMUR ...

Toutes ces actions se sont bien évidemment inscrites dans le respect des avancées qu'a connues l'environnement législatif et administratif de la coopération transfrontalière.

Cette évolution est suivie de près notamment par un des partenaires privilégiés du projet Thiérache Santé, à savoir l'Observatoire franco-belge de la Santé (OFBS), à qui je tiens ici à rendre hommage pour la qualité du partenariat et des relations qu'il entretient avec le Centre de Santé des Fagnes.

4. Les projets – L’avenir

Outre la poursuite des collaborations entreprises et décrites ci-dessus, les partenaires ont la ferme volonté de mettre en place des complémentarités visant une efficacité améliorée via une rationalisation des moyens disponibles (BASSIN DE SOINS).

C’est dans ce but qu’ils ont introduit un dossier dans le cadre d’Interreg IV (2007-2013). Ce projet a franchi la 1^{ère} étape des sélections européennes et son examen est à l’ordre du jour de la réunion du Comité de Pilotage du 30 septembre prochain.

Les partenaires du projet Interreg IV réaliseront ces objectifs au moyen de 8 actions, à savoir

1. Collaboration en matière de programme de soins oncologiques.
2. Collaboration en matière de programme de soins cardiologiques.
3. Création d’un pôle d’excellence en ophtalmologie.
4. RMN mobile : création d’un centre de consultation.
5. SMUR 2^{ème} départ.
6. Pôle d’excellence sur la prise en charge de la personne âgée (notamment centre de jour franco-belge Alzheimer).
7. Collaboration en alcoologie.
8. Cellule de coordination des projets et/ou de mise en route de nouvelles collaborations notamment via
 - la création d’une mission de médecin référent transfrontalier
 - le partage d’un référent infirmier transfrontalier
 - le renforcement de la cellule administrative de gestion des collaborations et du projet Interreg
 - des actions communes de formation
 - les relations INAMI-CPAM (CNAM)
 - la poursuite et l’extensions de Transcards
 - la mise en place de nouvelles consultations spécialisées
 - la création et la mise à jour d’un site internet commun.

En sa responsabilité de chef de file du projet *Thiérache Santé*,

le Centre de Santé des Fagnes à Chimay,

avec ses partenaires, l’Hôpital départemental de Felleries Liessies (France, Nord), le Centre hospitalier de Fourmies (France, Nord), le Centre hospitalier d’Hirson (France, Aisne),

est fermement décidé à poursuivre les projets concrets développés dans le cadre des programmes Interreg II et III et,

dans cette optique, apporte sa pierre à la poursuite des idéaux Interreg, à savoir la l’atténuation voire la disparition de l’effet frontière à l’intérieur de l’Union européenne.

« Ensemble, construisons l’Europe de la Santé ! »